



Créance réclamée datant de 1989

Par **chipil**, le **21/08/2009** à **14:45**

Bonjour,

je vous remercie d'avance pour votre aide,

voilà un cabinet mandaté par la société cetelem, me réclame une dette de 2160,00 euros que j'aurais contractée en 1989, (dette d'ailleurs dont je n'ai aucun souvenir) bref en ont il le droit et que puis je faire pour me défendre

y a t il un texte de loi sur lequel je peux m'appuyer et quels conseils me donneriez vous pour leur répondre ou contre attaquer et afin y a il prescription

merci d'avance encore pour votre aide, j'attends votre réponse avec impatience

sincères salutations

véronique sarvari (veronique.sarvari@club-internet.fr)